



PORTAIL-QUALITE.LU
QUALITE · SECURITE · CONFORMITE

Accréditation
NEWSLETTER

NEWSLETTER AUDITEURS NOVEMBRE 2021

A LA UNE

Formation continue OLAS 2021 : les résultats



C'est avec grand plaisir que nous vous informons que presque 80% des auditeurs inscrits à l'OLAS ont participé à la formation continue 2021. Nous vous remercions de votre participation. Nous nous permettons de rappeler qu'il s'agit d'une **formation obligatoire** pour tous les auditeurs qui souhaitent réaliser des audits pour l'OLAS.

Un extrait des statiques, des questions et bonnes réponses a été présenté lors de la Journée de la Communauté de l'Accréditation en octobre et mis à votre disposition sur le [portail-qualité](http://portail-qualite.lu).

Journée de la Communauté de l'Accréditation 2021

La Journée de la Communauté de l'Accréditation organisée chaque année a eu lieu le 8 octobre 2021 en présentiel sous régime CovidCheck. En 2020, la journée avait dû être annulée à cause de la pandémie de COVID-19. Malgré le contexte sanitaire encore difficile, l'intérêt pour cet évènement ne s'est pas démenti puisque cette année, l'OLAS a pu accueillir pas moins de 75 personnes réparties entre les organismes accrédités, les auditeurs OLAS ainsi que les membres de ses comités consultatifs (accréditation et impartialité).

Le programme de la JCA 2021 couvrait :

- l'évolution du système qualité de l'OLAS ;
- la présentation des résultats de la formation continue des auditeurs 2021 ;
- la politique OLAS concernant la norme nationale (ILNAS 107:2019) ;
- une présentation sur la sous-traitance dans les normes d'accréditation ;
- l'utilisation de l'outil MONARC pour la réalisation d'analyses de risques en matière de sécurité de l'information.

Les supports des sujets présentés au cours de cette journée sont disponibles sur le [portail-qualité](#).

Révision de la norme ISO 15189

Le projet de révision de la norme ISO 15189 est à présent entré au stade « enquête publique ».

Pendant le stade de l'enquête publique, qui aura lieu du 19 octobre au 11 janvier 2022, toute partie intéressée peut consulter le projet de norme et faire parvenir ses commentaires à l'OLN en utilisant le [formulaire](#) prévu à cet effet.

Vous pouvez envoyer vos commentaires à normalisation@ilnas.etat.lu jusqu'au 8 janvier 2022. L'OLN transmettra vos commentaires à l'ISO.

Le projet de norme est gratuit. Pour y accéder, il faut l' « acheter » via votre compte [e-Shop de l'ILNAS](#), mais le prix sera de 0 EUR.

Norme ILNAS 107:2020 : l'OLAS est à la recherche d'auditeurs compétents

L'OLAS est à la recherche d'auditeurs compétents dans le domaine de la sécurité de l'information pour vérifier la mise en application des recommandations de la norme ILNAS 107 dans le cadre de l'accréditation des laboratoires d'essais/étalonnages et de biologie médicale.

Si vous disposez de compétences particulières dans ce domaine ou si vous connaissez quelqu'un qui dispose de ces compétences, merci de nous contacter. La norme ILNAS 107 :2020 est à votre disposition (gratuite) sur le [e-Shop de l'ILNAS](#).

Modifications importantes des procédures et politiques OLAS

Formulaire F003S – Plan d'audit

Ce formulaire contient le plan général de l'audit défini par l'OLAS ainsi que son programme détaillé reprenant les différentes phases de l'intervention de l'équipe d'audit (rédigé par le responsable d'audit) basé sur les informations fournies par l'OLAS.

Le responsable d'audit envoie à l'OLAS la version finale du plan d'audit au moins 10 jours ouvrés avant l'intervention de l'équipe, pour validation.

L'OLAS envoie le [formulaire F003S](#) à l'OEC au moins 5 jours ouvrés avant l'audit.

Le formulaire fait partie intégrante du rapport d'audit final envoyé à l'OLAS par le responsable d'audit.

Formulaire F059 – Liste des documents pour audits

Ce formulaire fourni aux OEC la liste des documents nécessaires à envoyer aux auditeurs pour assurer la bonne préparation de leurs audits. L'OEC transmet l'ensemble des documents de la liste aux auditeurs, 1 mois avant la date de l'intervention de l'équipe.

Annexe A003 – Règles d'utilisation du logo et de la marque d'accréditation OLAS

Suite à une décision de l'ISO et de l'IEC d'utiliser la dénomination «IEC» à la place de «CEI» pour l'identification de leurs normes, l'OLAS a publié une nouvelle politique pour gérer ce changement de dénomination. Les OEC accrédités par l'OLAS ont jusqu'au 1er octobre 2022 pour mettre en place les nouvelles marques que l'OLAS leur transmettra.

Au-delà de cette date limite, la non prise en compte de cette politique OLAS pourra donner lieu à une non-conformité majeure lors d'un audit OLAS.

Affirmer la réception et lecture du newsletter

Pour nous informer que vous avez bien pris connaissance du contenu de la présente newsletter, nous vous prions de bien vouloir le confirmer par e-mail en cliquant sur le lien suivant:

[Confirmation](#)

[Sécurité & Santé](#)

[Métrologie](#)

[Accréditation & Notification](#)

[Confiance numérique](#)

[Normes & Normalisation](#)

[Propriété intellectuelle](#)

[Libre circulation et surveillance du marché](#)

Qui sommes-nous ?

Institut Luxembourgeois de la
Normalisation, de l'Accréditation, de la
Sécurité et Qualité des produits et services
1, avenue du Swing - Southlane Tower I
L-4367 Belvaux
Grand-Duché de Luxembourg

Contact

Tél. : (+352) 247 743 60
Fax : (+352) 247 943 60
E-mail : olas@ilnas.etat.lu

[Modifier votre abonnement](#)

[Désabonnez-vous](#)

ILNAS



OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE
SURVEILLANCE